

## Balkany / Dupont-Moretti

Par **Isidore Beutrelet**, le **18/05/2019** à **09:16**

Bonjour

Pour ceux qui n'auraient pas suivi Dupont-Moretti est l'avocat des époux Balkany. Et l'avocat a été totalement consterné par l'attitude de Monsieur Balkany devant la presse

[https://www.huffingtonpost.fr/entry/balkany-proces-dupont-moretti\\_fr\\_5cdef26ce4b00e035b8f9442](https://www.huffingtonpost.fr/entry/balkany-proces-dupont-moretti_fr_5cdef26ce4b00e035b8f9442)

Je ne souhaite donc pas lancer un débat sur l'affaire elle-même mais plutôt sur la question de savoir comment un avocat doit réagir face à un client qui lui tape sur les nerfs.

Dupont-Moretti précise qu'il n'a jamais songé à abandonner le dossier, mais est-ce que le comportement d'un client est une cause légitime permettant à l'avocat d'abandonner l'affaire ?

Par **Lorella**, le **18/05/2019** à **09:57**

Si j'ai bien compris, M. BALKANY a interrompu Me DUPONT MORETTI pour corriger son âge dans une conférence de presse.

L'avocat n'a pas apprécié, mais ce n'est pas non plus grave. Ce n'est pas comme si M. BALKANY avait dévoilé une information confidentielle. Cela ne va pas causer du tort à sa défense.

Un avocat a l'habitude des tribunaux et il doit aussi se maîtriser et ne pas s'énerver à tout propos.

Etre avocat de Jawad Bendaoud, c'est pire. Il faut supporter toutes ses sorties.

Par **Isidore Beutrelet**, le **18/05/2019** à **11:02**

Effectivement, ça n'a pas dû être de tout repos pour les avocats de Bendaoud.

Cela dit, l'attitude de Balkany a été également totalement déplacé. Il a voulu faire un trais d'humour au moment où Dupont-Moretti évoquait la tentative de suicide de son épouse et l'impact de la surmédiation de l'affaire sur le moral du couple.

Par **Lorella**, le **18/05/2019** à **17:57**

Je suis de loin l'affaire, mais je pense que les médias ont tendance à passer tout à la loupe.

Par **MorganM**, le **19/05/2019** à **03:58**

Je ne suis pas certain pour ma part que la phrase de Balkany s'inscrive dans un contexte d'humour. J'ai l'impression qu'il s'agit de sa personnalité et aussi peut être, d'un contexte de relation particulier entre lui-même et son conseil (à en croire d'autres détails relatés par les médias durant l'affaire).

Je pense que sa réaction était déplacée effectivement car cela desservait un peu la défense adoptée par le conseil qui tentait de lui faire adopter un rôle de victime.

L'avocat doit néanmoins connaître la personnalité de son client dans ce genre de dossier (d'ailleurs DM a très bien su tirer parti de la réaction de son client à posteriori, je vous laisse lire la presse). DM doit - je suppose - avoir une forte personnalité et n'a pas apprécié être interrompu par son client alors qu'il doit sûrement avoir l'habitude de prendre seule en main le dossier. Sur ce genre d'affaire les enjeux sont forts et il est vrai qu'une prise de parole incontrôlée du client peut nuire à la défense que l'avocat tente de construire.

Je ne suis pas certain néanmoins que cela soit intéressant pour l'avocat de se séparer de son client à ce stade, pour ce seul motif. Il aurait fallu que la remarque de Balkany soit plus grave et desserve de manière importante les propos de son conseil.

Par **Yzah**, le **19/05/2019** à **12:58**

"Je pense que sa réaction était déplacée effectivement car cela desservait un peu la défense adoptée par le conseil qui tentait de lui faire adopter un rôle de victime. "

Tout à fait d'accord! Mais oui Dupont-Moretti a su rebondir et en jouer.